PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

Sécuritest

N° D'IMPRIMÉ T 01186533

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	06/11/2026	26000504

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013T405

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE TECHNIQUE MIRAMAS

(3) COORDONNÉES : 64 BOULEVARD ARISTIDE BRIAND
13140 MIRAMAS
Tél : 04 42 55 07 92

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013F1175

NOM ET PRÉNOM : Non renseignés

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GP-827-HS (F)	05/06/2023	05/06/2023

Marque	Désignation commerciale
FORD	TRANSIT

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WF0SXXWPGSPC26248	N1	CTTE

Type / CNIT	Energie
N10FRDCT542W844	GO

Document(s) présenté(s) : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par une société de location de véhicules

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

138749

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée AVG

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs AV
3.3.1.b.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif inopérant, fortement endommagé ou mal fixé D
4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement AVD
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, ARD, AVD, ARG
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave AVG, ARG

Défaillances mineures :
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVD
5.3.2.d.1. AMORTISSEURS : Ecart significatif entre la droite et la gauche AR
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AVG
6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration AR

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+0.0 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		46 %	
Forces verticales :	990 daN		761 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	390 daN	373 daN	279 daN	268 daN
Déséquilibre (<20%) :	5 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	390 daN	373 daN	279 daN	268 daN
Taux d'efficacité global (≥50 %) : 74 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 24 %				

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.5 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.9 % -1.7 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -2.9 % +2.0 %